

Cette demande doit impérativement respecter un délai de prévenance de 7 jours ouvrés, être accompagnée de tout élément la justifiant, et être adressée à : m2e2d.inspe@univ-orleans.fr pour les étudiants orléanais ou m2e2dtours.inspe@univ-orleans.fr pour les étudiants tourangeaux.

- Une demande = une date ; en cas de demande sur plusieurs dates, compléter et transmettre autant de formulaires que nécessaire

Rappel : conformément aux accords passés entre l'INSPE, organisme de formation, et le Rectorat, employeur, seules les absences pour assister à un conseil de classe ou réunion parents professeurs seront accordées.

- Date de la demande :
- Nom :
- Prénom :
- Discipline :

» **Etablissement d'affectation (uniquement pour les M2 lauréats) :**

- Nom :
- Adresse :

» **Absence demandée :**

- Date d'absence :
- Enseignements concernés :
Précisez l'intitulé de l'UE et l'horaire :

Précisez le nom de l'enseignant :

- Motif de l'absence (merci de joindre tous les documents justificatifs) :

Cadre réservé à l'administration

» **Demande** **acceptée**
refusée

Motif :

Evelyne BOIS et Amandine BELLEVILLE, Responsables du master M2E 2^d degré de l'INSPE Centre Val de Loire